La 43ème Rencontre nationale de Danse Classique- Contemporain, Modern' Jazz et Hip-Hop aura lieu les :

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 AVRIL 2027

A L'ESPACE 45
A PONT DE L'ISERE (à quelques kilomètres de Valence)

INSCRIPTION EN LIGNE ET CECI IMPERATIVEMENT :

AVANT LE 13 FÉVRIER 2027
Attention, nombre de places limité.
L'arrêt des inscriptions pourra se faire à tout moment, avant la date limite.
Un dossier ne sera enregistré et définitivement pris en compte que lorsqu'il sera complet.
L'accusé de réception qui valide l'inscription ne sera envoyé qu'aux dossiers complets.
Les dossiers incomplets seront mis en attente sans garantie de place disponible en cas d'arrêt des inscriptions.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ☎ 06 20 57 41 78 : Secrétariat du Concours National

http://www.concours-danse-valence.fr
https://www.facebook.com/concoursnationaldevalence
Insta: concours_danse_valence
concoursdevalence@yahoo.fr

RÈGLEMENT

La possibilité est laissée aux candidats de se présenter dans deux catégories bien distinctes: amateur et pré-professionnelle (à partir de 10 ans). Il ne sera accepté aucune dérogation d'âge.

Pour les candidats se présentant dans la catégorie amateur, il s'agit pour eux de faire la démonstration de leur travail devant un jury composé de personnalités du monde de la danse et de vivre pleinement leur passion.

Par contre, pour les candidats se présentant dans la catégorie pré-professionnelle, ceux-ci doivent appartenir à un centre de formation, à un conservatoire, à un établissement à horaires aménagés, à une école privée ou bien à une association et pratiquer au moins trois cours de danse par semaine.

Les candidats reclassés en pré-professionnel l'année précédente n'ont plus le droit de concourir en amateur.

Les catégories choisies lors des inscriptions sur le site sont définitives et ne pourront être modifiées le jour de la rencontre. Aucune inscription ne sera acceptée le jour même du concours. **L'Association se réserve le droit d'arrêter les inscriptions au concours en raison d'un trop grand nombre de candidats et ceci avant la date limite d'inscription.**

Les participants fraudant sur leur âge, niveau d'enseignement lors des inscriptions encourent la disqualification par décision du jury. De même, le dépassement du temps, une tenue ou un comportement incorrects, le non-respect du règlement seront aussi des motifs de perte de points ou de disqualification.

Les accessoires encombrants, toxiques ou non conformes aux règles élémentaires de sécurité sont exclus. Ils sont interdits en catégorie individuelle (sauf en variation de répertoire). Ainsi que ce qui peut nuire aux passages suivants (talc, plumes, etc…)

Les participants auront droit à **cinq passages** distincts à répartir au choix dans les quatre disciplines (classique, modern' jazz, hip-hop ou contemporain) avec trois passages maximum dans une discipline (solo duo et ballet).

Nombre maximum de personnes par ballet : 24
Un groupe non complet pourra concourir cependant aucun remboursement ne sera effectué.

Les participants ne pourront concourir que dans leur catégorie, compte-tenu de ce qu'ils n'atteignent pas au 10 avril 2027, l'âge maximum dans leur catégorie. Les passages dans les niveaux autres que le leur ne seront pas admis. Dans tous les cas, **la limite d'âge est fixée à 25 ans**.

Les professeurs pratiquant dans différentes écoles de danse ne sont pas autorisés à participer au concours.

L'ordre de passage des candidats aura lieu du plus jeune au plus âgé, les filles puis les garçons.

Sauf annulation du concours, les droits d'inscription ne seront remboursés en aucun cas.

Lors de la remise des prix, les candidats devront se présenter en tenue de scène.

Dimension de la scène : 15 m (ouverture scène) X 8 m (profondeur)
Pente du plateau : 0%
Fond noir
Coulisses à cour et à jardin

La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé à toute personne ou subi par elle, candidat ou accompagnateur, ainsi que pour tous vols.

Seuls les professeurs munis d'un badge (remis sur présentation d'une pièce d'identité) auront accès aux vestiaires avec leurs élèves. L'accès aux coulisses est exclusivement réservé aux organisateurs. Les candidats n'ont pas besoin de prendre un billet pour entrer dans la salle.

Chaque candidat recevra un accusé de réception de son dossier uniquement si celui-ci est complet et plus tard, sa convocation avec les horaires de passage environ un mois avant le concours par mail.

Les prises de vues, vidéos et photos sont strictement interdites. Seules les personnes accréditées par le Concours sont autorisées. Les candidats participant au concours, acceptent que leur image soit utilisée dans le cadre de la communication de celui-ci (site internet, page Facebook, Instagram, programme, affiche, etc…).

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

CONDITIONS D'ACCÈS À LA SALLE

Buffet et buvette seront à la disposition du public. Possibilité de restauration rapide.
Nourriture et boissons interdites dans la salle

La salle sera ouverte au public. Attention, les entrées et sorties de salle seront annoncées dans la convocation. Elles seront régies par les sessions de passages des candidats et les déplacements seront strictement interdits durant ces derniers.

L'organisation du concours pourra être amenée à prendre de l'avance. Les spectateurs devront le prendre en compte et l'organisation du concours ne pourra être tenue pour responsable si les spectateurs loupent une entrée de salle.

Le prix d'entrée est fixé à 10 € pour une journée, 15 € pour deux jours.
jusqu'à 12 ans, 5 € pour une journée, 7 € pour deux jours.

INSCRIPTION

Lors de l'inscription, joindre :

- une photocopie de la carte d'identité ou une photocopie du livret de famille
- une photo d'identité
- **Bien noter l'adresse email lors de l'inscription pour l'envoi de l'accusé de réception, de la convocation et pour toute communication relative au concours. Pour les ballets, envoi des documents à l'école uniquement.**
- le règlement par carte bancaire
- la musique de la prestation devra être envoyée **au moment de l'inscription** en précisant le nom, le prénom, la discipline et la catégorie du ou des candidats. Les éventuelles secondes de silence devront être prévues dans l'enregistrement de la musique. Aucun accès à la régie ne sera autorisé (prévoir un double sur clé USB). Les musiques ne portant pas les indications demandées ne seront pas prises en compte. Aucun changement de musique ne sera accepté. La musique ne devra pas demander de manipulation autre que celle de sa simple lecture. **L'accès à la régie est interdit.**

Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

FRAIS INSCRIPTION

Solo	27 €
Duo	40 € pour les deux candidats
Ballet	15 € par candidat

CONDITIONS DE PARTICIPATION

La moyenne des âges des membres d'un duo ou d'un groupe définit la catégorie dans laquelle il doit se présenter. La présentation en catégorie amateur ou pré-professionnelle se fait à la majorité des candidats composant le groupe.

Les catégories dans lesquelles le nombre de participants est faible, ne seront récompensées que sur décisions du Jury et celles-ci seront sans appel.

Les Variations de Répertoire devront être dansées dans une version adoptée par une grande compagnie. Il est formellement interdit de mélanger des versions différentes (préciser la version choisie). **Il est obligatoire de se présenter en catégorie pré-professionnelle lorsque l'on présente une Variation du Répertoire.**

Le temps de passage sera contrôlé à partir de la première note de musique. Tout dépassement par tranche de 10 secondes entraînera une pénalité d'un point. Les points de pénalité seront déduits de la note finale. Chaque participant est censé connaître cette clause : aucune contestation à ce sujet ne sera recevable.

Les candidats devront se présenter à l'entrée, munis d'un justificatif d'identité.

Nous demandons à tous les professeurs, afin d'assurer le bon déroulement de cette rencontre, de faire respecter une certaine discipline.

JURY

Il est composé de personnalités du monde de la danse. Ses décisions sont sans appel.
Il est libre de reclasser les élèves si le niveau ne correspond pas à la catégorie attribuée ou s'il estime que les fondamentaux de la discipline ne sont pas respectés.
Le jury est habilité à reclasser les candidats en catégorie amateur ou pré-professionnelle.
Le jury est tenu d'appliquer le règlement du concours tel qu'approuvé par l'association On Danse en concours à Valence.

MUSIQUE

Envoi lors de l'inscription avant le 13 février 2027 (attention le dossier n'est pas validé sans musique)

TENUES

CLASSIQUE	
Individuel fille	Justaucorps, collant clair, jupette autorisée
Individuel garçon	Collant gris, tee-shirt
Variation de repertoire	Costume souhaité
JAZZ	
Individuel	Costume autorisé dans la mesure où cela permet la lecture du corps et que cela sert la chorégraphie
CONTEMPORAIN	
Individuel	Costume autorisé dans la mesure où cela permet la lecture du corps et que cela sert la chorégraphie
HIP-HOP	
Individuel	Tenue libre, baskets avec semelles propres
TOUTES CATÉGORIES	
Duo et ballet	Costumes corrects au choix

BAREME ET RECOMPENSES

1er Prix avec félicitations : 18-20
1er Prix à l'unanimité : 17
1er Prix : 16
2ème Prix : 14-15
3ème Prix : 12-13
Encouragements : 11

Coupes- Médailles- Diplômes- Stages de danse- Prix de la Ville- Coups de cœur du Jury

La notation prendra en compte le sens artistique, la technique, la musicalité, l'originalité. Il est important que la chorégraphie soit adaptée au niveau et à l'âge de l'élève.

CATÉGORIES_

CLASSIQUE			
INDIVIDUEL			
Préparatoire	8/10 ans maximum*	Sur 1/2 pointes	1mn30
Elémentaire 1	10/12 ans maximum*	Sur 1/2 pointes	jusqu'à 2 mn
Elémentaire 2	12/14 ans maximum*	Sur 1/2 pointes	jusqu'à 2 mn
Moyen 1	14/16 ans maximum*	Sur 1/2 pointes	jusqu'à 2 mn
Moyen 2	14/16 ans maximum*	Sur pointes	jusqu'à 2 mn
Avancé	plus de 16 ans	Sur pointes	jusqu'à 2 mn
Variation de Répertoire	à partir de 14 ans	Sur pointes	
DUOS-BALLETS			
Catégorie 1	8/10 ans maximum*	Sur 1/2 pointes	jusqu'à 2 mn 30
Catégorie 2	10/12 ans maximum*	Sur 1/2 pointes	jusqu'à 3 mn
Catégorie 3	12/14 ans maximum*	Sur 1/2 pointes	jusqu'à 3 mn
Catégorie 4	14/16 ans maximum*	Sur 1/2 pointes	jusqu'à 3 mn
Catégorie 5	14/16 ans maximum*	Sur pointes	jusqu'à 3 mn
Catégorie 6	plus de 16 ans	Sur pointes	jusqu'à 3 mn

MODERN'JAZZ		
INDIVIDUEL		
Niveau 1-Débutant	8/10 ans maximum*	1 mn 30
Niveau 2-Moyen	10/12 ans maximum*	jusqu'à 2 mn
Niveau 3-Intermédiaire	12/14 ans maximum*	jusqu'à 2 mn
Niveau 4-Avancé 1	14/16 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Niveau 5-Avancé 2	16/18 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Niveau 6- Avancé 3	plus de 18 ans	jusqu'à 3 mn
DUOS-BALLETS		
Catégorie 1	8/10 ans maximum*	jusqu'à 2 mn 30
Catégorie 2	10/12 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Catégorie 3	12/14 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Catégorie 4	14/16 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Catégorie 5	16/18 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Catégorie 6	plus de 18 ans	jusqu'à 3 mn

CONTEMPORAIN		
INDIVIDUEL		
Catégorie 1	8/10 ans maximum*	jusqu'à 2 mn
Catégorie 2	10/12 ans maximum*	jusqu'à 2 mn
Catégorie 3	12/14 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Catégorie 4	14/16 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Catégorie 5	16/18 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Catégorie 6	Plus de 18 ans	jusqu'à 3 mn
DUOS-BALLETS		
Catégorie 1	8/10 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Catégorie 2	10/12 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Catégorie 3	12/14 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Catégorie 4	14/16 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Catégorie 5	16/18 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Catégorie 6	Plus de 18 ans	jusqu'à 3 mn

HIP-HOP		
INDIVIDUEL		
Catégorie 1	8/12 ans maximum*	jusqu'à 2 mn
Catégorie 2	12/16 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Catégorie 3	plus de 16 ans	jusqu'à 3 mn
DUOS-BALLETS		
Catégorie 1	8/12 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Catégorie 2	12/16 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Catégorie 3	plus de 16 ans	jusqu'à 3 mn

***candidat(e) n'ayant pas atteint l'âge maximum de sa catégorie au jour du concours**